

Goot

Société par Actions Simplifiée au capital de 88 890,00 euros
Siège social : 99, Avenue Parmentier
75006 PARIS
794 071 050 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 8 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le huit janvier,
A 11 heures,

La Société Choco Communications GmbH, au capital de 101 907,00 euros, ayant son siège social Wrangelstraße 100, 10997 Berlin, République fédérale d'Allemagne, immatriculée au registre du commerce (Handelsregister) du tribunal local (Amtsgericht) de Charlottenburg sous le numéro HRB 195969 B, dûment représentée par son Directeur Général (Geschäftsführer) Monsieur Daniel KHACHAB, disposant de tous les pouvoirs aux fins des présentes ;

Associée Unique de la société Goot,

A pris la décision suivante :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Olivier THIBERT de ses fonctions de Président en date du 7 janvier 2025, et décide de nommer en remplacement la société CHOCO COMMUNICATIONS GmbH en qualité de nouvelle Présidente à compter du 7 janvier 2025 à 00h et ce pour une durée indéterminée.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



L'Associée Unique
Pour la société Choco Communications GmbH
Monsieur Daniel KHACHAB